

CHRISTIAN GAVALDA
CLAUDE LUCAS DE LEYSSAC

L'ARBITRAGE

CONNAISSANCE DU DROIT



DALLOZ

DR 534

CONNAISSANCE DU DROIT
collection dirigée par Jean-Luc AUBERT
Professeur à l'Université de Paris I

L'ARBITRAGE

CHRISTIAN GAVALDA

Professeur à l'Université de Paris I

CLAUDE LUCAS DE LEYSSAC

Professeur à l'Université de Paris I

3677

$\frac{1}{1}$



DALLOZ

1993

Table des matières

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1. Généralités	9
SECTION 1. SOURCES DU DROIT DE L'ARBITRAGE	9
§ 1. Sources nationales	9
§ 2. Sources internationales	10
SECTION 2. ARBITRAGE INTERNE ET ARBITRAGE INTERNATIONAL	12
§ 1. Critère de l'arbitrage international	12
A. <i>L'abandon du critère de commercialité</i>	12
B. <i>La mise en cause des intérêts du commerce international</i>	12
§ 2. Conséquences de la qualification	13
SECTION 3. LA NOTION D'ARBITRAGE	14
§ 1. Arbitrage et mécanismes voisins	14
A. <i>L'arbitre de l'article 1592 du Code civil</i>	15
B. <i>L'expert ou les experts</i>	15
C. <i>La transaction</i>	16
D. <i>Conciliation - médiation</i>	16
§ 2. Justice arbitrale et justice étatique	17
CHAPITRE 2. Les conventions d'arbitrage	19
SECTION 1. LES RÈGLES COMMUNES À TOUTES LES CONVENTIONS D'ARBITRAGE	20
§ 1. Les personnes	20

§ 2. Les matières	22
SECTION 2. LA CLAUSE COMPROMISSOIRE	24
§ 1. Conditions de validité	24
A. <i>Conditions de forme</i>	24
B. <i>Domaine</i>	26
§ 2. Effets	28
A. <i>Incompétences des juridictions ordinaires</i> ..	28
B. <i>Possibilité d'une mise en œuvre directe de l'arbitrage</i>	30
C. <i>Effets à l'égard de non-signataires de la clause</i>	30
SECTION 3. LE COMPROMIS	32
§ 1. Les conditions de validité	33
A. <i>Forme</i>	33
B. <i>Contenu</i>	33
C. <i>Domaine</i>	35
§ 2. Effets	36
CHAPITRE 3. Le tribunal arbitral	37
SECTION 1. L'ARBITRE	37
§ 1. La personne de l'arbitre	38
A. <i>Capacité</i>	38
B. <i>Qualités</i>	39
§ 2. La mission de l'arbitre	42
A. <i>L'acceptation</i>	42
B. <i>Le contrat d'investiture</i>	43
C. <i>La fin de la mission</i>	44
SECTION 2. LA CONSTITUTION DU TRIBUNAL ARBITRAL	46
§ 1. Mécanismes et règles de constitution	47
A. <i>Nombre d'arbitres</i>	47
1° <i>L'arbitre unique</i>	47

2° <i>L'arbitrage à trois</i>	48
3° <i>L'arbitrage multipartite</i>	50
B. <i>La désignation des arbitres</i>	50
1° <i>Par les parties</i>	51
2° <i>Par le juge</i>	51
3° <i>Par un tiers</i>	52
§ 2. Effets	53
CHAPITRE 4. L'instance arbitrale	55
SECTION 1. LES RÈGLES APPLICABLES	55
§ 1. Droit interne	56
A. <i>Le principe de liberté</i>	56
B. <i>Le recours à certains mécanismes procéduraux</i>	57
C. <i>Le respect des principes directeurs du procès</i>	57
§ 2. La « délégalisation » de l'instance arbitrale internationale	58
A. <i>Le phénomène dit de la « délégalisation »</i> ..	59
B. <i>Les principes généraux de la procédure arbitrale internationale</i>	60
SECTION 2. LES POUVOIRS DU TRIBUNAL ARBITRAL ..	61
§ 1. Vérification de sa compétence et de son investiture	62
§ 2. La détermination des règles applicables à l'instance	63
§ 3. Limite aux pouvoirs du tribunal arbitral : le litige soumis aux arbitres	64
A. <i>La détermination de l'objet du litige</i>	64
B. <i>L'évolution du litige</i>	65
SECTION 3. LE DÉROULEMENT DE L'INSTANCE	67
SECTION 4. LA FIN DE L'INSTANCE ARBITRALE	69
§ 1. Le délibéré	69
§ 2. Modes exceptionnels	71

A. <i>L'expiration du délai d'arbitrage</i>	71
B. <i>Autres causes</i>	72
CHAPITRE 5. La sentence arbitrale	75
SECTION 1. CONTENU	75
§ 1. <i>Forme</i>	76
A. <i>L'exigence d'un écrit</i>	76
B. <i>Mentions</i>	77
§ 2. <i>La motivation de la décision</i>	78
A. <i>L'obligation de motiver en fait et en droit</i> ..	78
B. <i>L'amiable composition</i>	79
SECTION 2. EFFETS	82
§ 1. <i>Force probante et autorité de chose jugée</i> ..	83
§ 2. <i>Dessaisissement des arbitres</i>	83
SECTION 3. L'EXÉCUTION DE LA SENTENCE	84
§ 1. <i>Exécution volontaire</i>	84
§ 2. <i>Exécution forcée : « l'exequatur » et la « reconnaissance »</i>	85
A. <i>Compétence</i>	85
B. <i>Procédure</i>	86
C. <i>Consistance du contrôle</i>	86
D. <i>L'ordonnance d'exequatur</i>	86
§ 3. <i>Exécution provisoire</i>	87
CHAPITRE 6. Les voies de recours	89
SECTION 1. LES VOIES DE RECOURS ORDINAIRES	89
§ 1. <i>Les modalités du recours : le principe d'unicité</i>	90
A. <i>« L'appel réformation », ou...</i>	90
B. <i>Le recours en annulation, ou...</i>	92
C. <i>Le recours contre la décision de reconnaissance ou d'exécution</i>	93

§ 2. <i>Consistance du contrôle de la sentence</i>	94
A. <i>Les cas d'ouverture communs</i>	95
1° <i>L'arbitre a statué sans convention d'arbitrage ou sur convention nulle ou expirée</i>	95
2° <i>Le tribunal arbitral a été irrégulièrement composé ou l'arbitre unique irrégulièrement désigné</i> ...	96
3° <i>L'arbitre a statué sans se conformer à la mission qui lui a été conférée</i>	96
4° <i>L'arbitre n'a pas respecté le principe du contradictoire</i>	97
B. <i>Les cas d'ouverture spécifiques</i>	98
1° <i>En droit interne, l'article 1484 NCPC vise deux autres cas d'ouverture</i>	98
2° <i>En droit international, l'article 1502 5° NCPC ne vise que le respect de l'ordre public international</i> ..	98
§ 3. <i>Effets de l'exercice du recours</i>	98
SECTION 2. LES VOIES DE RECOURS EXTRAORDINAIRES	99
CONCLUSION	101
INDEX ALPHABÉTIQUE	103

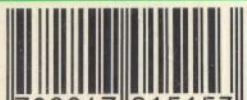
Beaucoup de facteurs contribuent au développement actuel de l'arbitrage en France. La qualité du droit français en est un. Ce livre permettra à ceux qui ont besoin de se familiariser avec ce mode particulier de règlement des litiges nationaux ou internationaux, de le faire à la fois rapidement et en profondeur.

Sous une forme nécessairement synthétique, les mécanismes fondamentaux de l'arbitrage sont exposés. Mais les auteurs, bien informés de la pratique arbitrale, sont allés au-delà de cette description du droit positif. Ils se sont attachés à mettre en évidence les facteurs qui devraient commander l'évolution du droit français de l'arbitrage. Son amélioration a joué et jouera un rôle décisif dans la concurrence qui existe entre les différentes places internationales.

CHRISTIAN GAVALDA est professeur à l'Université de Paris I et correspondant d'Unidroit-Rome.

CLAUDE LUCAS DE LEYSSAC est professeur à l'Université de Paris I. Il dirige l'Institut d'Études Judiciaires de cette université.

CONNAISSANCE DU DROIT
collection dirigée par J.-L. AUBERT
Professeur à l'Université de Paris I



9 782247 015153

3654
ISBN 2-247-01515-8
58 F